



Fiche programme de la sortie ski de montagne n°18-S029
Pointe de la masse et Grand Perron des Encombres
Du 13 au 14 janvier 2018 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Non**
Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Encadrant : Guy Lévi
Tel : 06 09 65 28 88
Mail: Voir le Kifaiquoi du site web du club
www.clubalpin-idf.com

Encadrant : Christophe Arqué
Tel : 06 16 02 33 37
Mail: Voir le Kifaiquoi du site web du club
www.clubalpin-idf.com

2. Programme prévisionnel

	Montée	Descente
1 ^{er} jour : Pointe de la masse (2804m)	1500 m	1500 m
2 ^e jour : Grand Perron des Encombres (2824m)	1500 m	1500 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes 3534OT 3 Vallées - 3433ET St Jean de Maurienne
Cf Topo skitour

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD
	Conduite de course	2 Skieur
Type de course		AR
Dénivelé journalier maximal prévu		1500 m
Rythme d'ascension exigé		350 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

NA

3.3 Conditions d'hébergement

Gîte confortable en demi pension.

3.4 Frais prévisionnels supplémentaires sur place

Prévoir 45,50€ pour l'hébergement en demi-pension (dîner, nuitée et petit-déjeuner) par personne. Consommations, repas du dimanche soir non compris.

3.5 Arrhes

Des arrhes ont été versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : **Oui**

3.6 Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 12 janvier

Rendez-vous à 20h30 pour un départ à 21h (horaire à confirmer)

Retour à Paris Porte d'Orléans le 15 janvier vers 5h30

4. Equipement individuel

4.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES.

Nota : L' ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

4.2 matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie (ex : matériel pour course glaciaire) :

4.3 Nourriture à emporter :

- Vivre de course (2 repas du midi)

4.4 Documents administratifs nécessaires : Carte CAF, CI, Chèque ou liquide pour régler le gîte.